

LES MOEURS DE L'ANTIQUITE

La médecine et les médecins de l'antiquité

“Chez les peuples primitifs”, raconte René Ménard et Claude Sauvageot, dans leur “Vie privée des Anciens”, les maladies étaient considérées comme une marque de la colère divine. Aussi l'exercice de la médecine était le plus souvent un privilège du sacerdoce et elle était intimement mêlée à la magie et à toutes les superstitions du temps. Nous savons qu'en Egypte les médecins appartenaient tous au corps sacerdotal, mais nous sommes encore forcés de nous en rapporter aux historiens grecs pour la manière dont ils l'exerçaient. Les choses se passaient dans la vieille Egypte comme de nos jours. Rien n'a changé. L'historien Hérodote écrit là-dessus les quelques lignes qui suivent, lesquelles, sauf certains détails, sont vraies de notre temps et de notre pays tout comme de l'époque où elles furent tracées. “La médecine en Egypte, dit-il, est partagée; chaque médecin s'occupe d'une seule espèce de maladie et non de plusieurs. Les médecins foisonnent en tous lieux: les uns pour les yeux, d'autres pour la tête, d'autres pour les dents, d'autres pour le ventre, d'autres pour les maux internes.”

Et comment prévenait-on les maladies, et puis aussi comment étaient-elles traitées?

Pour prévenir les maladies, les Egyptiens traitent le corps par des lavements, par la diète et par les vomitifs; les uns emploient ces moyens journellement, les autres n'en font usage que tous les trois ou quatre

jours. Car ils disent que l'excédent de la nourriture ingérée dans le corps ne sert qu'à engendrer des maladies, et c'est, suivant eux, pour cette raison que le traitement indiqué enlève les principes du mal et maintient la santé. Dans les expéditions militaires et dans les voyages, tout le monde est soigné gratuitement, car les médecins sont entretenus aux frais de la société. Ils établissent le traitement des maladies d'après des préceptes écrits, rédigés et transmis par un grand nombre d'anciens médecins célèbres.

Si, en suivant les préceptes du livre sacré, ils ne parviennent pas à sauver le malade, ils sont déclarés innocents et exempts de tout reproche; si, au contraire, ils agissent contrairement aux préceptes écrits, ils peuvent être accusés et condamnés à mort, le législateur ayant pensé que peu de gens trouveraient une méthode curative meilleure que celle observée depuis si longtemps et établie par les meilleurs hommes de l'art.

Ces derniers renseignements sur la pratique de la médecine et la responsabilité des médecins, responsabilité absolument inexistante de nos jours, sont de Diodore de Sicile.

La loi qui obligeait les médecins à suivre la voie tracée par leurs prédécesseurs était irrationnelle et devait nécessairement entraver le progrès de la science. Mais ce respect outré des traditions n'est pas bien surprenant dans un pays où toute science se rapporte à la religion, dont le sacerdoce est seul dépositaire.